Signed with Universign
doc_J0L
tx_wwX7zzAeDrl7

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 033	10 033		
	Fonds commercial	26 000		26 000	26 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	19 800	8 162	11 638	13 618
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	700 980	361 577	339 403	412 745
	Autres immobilisations corporelles	310 704	123 602	187 101	85 591
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 060		10 060	12 360
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 077 577	503 375	574 202	550 315
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements	15 845		15 845	23 250
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 289		2 289	19 965
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	634 231	91 867	542 364	1 058 872
	Autres créances	104 385		104 385	149 606
	Charges constatées d'avance	8 926		8 926	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	150 032		150 032	32
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	867 050		867 050	396 457
	Total de l'actif circulant (IV)	1 782 758	91 867	1 690 890	1 648 181
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 860 334	595 242	2 265 092	2 198 496

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		10 060	12 360
(2) dont créances à moins d'un an		757 602	1 253 777

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 6 000)	6 000	6 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	949 303	828 538
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	227 245	120 765
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 183 148	955 903
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques	51 201	46 905
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)	51 201	46 905
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	479 917	467 188
	Emprunts et dettes financières divers (2)	29 757	26 560
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 212	17 521
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 422	336 265
	Dettes fiscales et sociales	224 137	322 555
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31 299	25 598
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	1 030 743	1 195 688
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	2 265 092	2 198 496
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	679 235	1 178 167
(2)	Dont emprunts participatifs		

Mission de présentation des comptes

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé						
II – Frais d'établissement (net)						
III - Total de l'actif immobilisé (net)	574 202	25,35	550 315	25,03	23 887	4,34
Concessions brevets et droits similaires						
Concessions et droits similair	10 033	0,44	10 033	0,46		
Amortis. concess. & droits sim	(10 033)	-0,44	(10 033)	-0,46		
Fonds Commercial	26 000	1,15	26 000	1,18		
Fonds commercial	26 000	1,15	26 000	1,18		
Constructions	11 638	0,51	13 618	0,62	(1 980)	-14,54
Installations générales	19 800	0,87	19 800	0,90		
Amortis. agencements construct	(8 162)	-0,36	(6 182)	-0,28	(1 980)	-32,03
Installations techniques, matériel et outillage	339 403	14,98	412 745	18,77	(73 343)	-17,77
Matériel industriel	672 702	29,70	698 203	31,76	(25 501)	-3,65
Outillage industriel	28 278	1,25	25 334	1,15	2 944	11,62
AMORTISSEMENT MAT. INDUSTRIEL	(336 987)	-14,88	(288 326)	-13,11	(48 662)	-16,88
Amortissement outillage indust	(24 590)	-1,09	(22 466)	-1,02	(2 124)	-9,45
Autres immobilisations corporelles	187 101	8,26	85 591	3,89	101 510	118,60
Instal.gales, agenct, aménagt.	52 876	2,33	51 479	2,34	1 398	2,71
Matériel de transport	245 423	10,84	174 598	7,94	70 825	40,56
Matériel de bureau	1 050	0,05			1 050	
Matériel informatique	9 207	0,41	6 229	0,28	2 978	47,82
Mobilier	2 147	0,09	2 147	0,10		
Amortis. instal. gales, agenct	(35 680)	-1,58	(31 246)	-1,42	(4 433)	-14,19
Amortis. matériel de transport	(79 884)	-3,53	(111 532)	-5,07	31 649	28,38
Amortis. matér.bureau et infor	(378)	-0,02			(378)	
Amortissement materiel informa	(6 094)	-0,27	(4 729)	-0,22	(1 365)	-28,85
Amortis. mobilier	(1 567)	-0,07	(1 353)	-0,06	(215)	-15,87
Autres immobilisations financières	10 060	0,44	12 360	0,56	(2 300)	-18,61
Dépôts et cautionnements	10 060	0,44	12 360	0,56	(2 300)	-18,61
IV - Total de l'actif circulant (net)	1 690 890	74,65	1 648 181	74,97	42 709	2,59
Matières premières, approvisionnements	15 845	0,70	23 250	1,06	(7 405)	-31,85
Stocks matières premières	15 845	0,70	23 250	1,06	(7 405)	-31,85
Avances & acomptes versés sur commandes	2 289	0,10	19 965	0,91	(17 676)	-88,54
Fournisseurs - acomptes s/comm	2 289	0,10	19 965	0,91	(17 676)	-88,54
Créances clients et comptes rattachés	542 364	23,94	1 058 872	48,16	(516 509)	-48,78
Collectif clients débiteurs	388 020	17,13	1 086 411	49,42	(698 390)	-64,28
Clients - retenues de garantie	122 125	5,39			122 125	
Clients douteux ou litigieux	109 981	4,86			109 981	
Clients - factures à établir	14 105	0,62	5 400	0,25	8 705	161,19
Provis. dépréc. comptes client	(91 867)	-4,06	(32 939)	-1,50	(58 929)	-178,9
Autres créances	104 385	4,61	149 606	6,80	(45 221)	-30,23
Personnel - avances et acompte	150	0,01			150	
Charges sociales - produits à			3 282	0,15	(3 282)	-100,0
Etat - impôts sur les bénéfice	2 063	0,09	57 251	2,60	(55 188)	-96,40
Tva déductible s/immobilisatio	1 674	0,07			1 674	
Tva déductible sur achats	82 760	3,65	61 748	2,81	21 012	34,03

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Tva ded. Auto-liquidée	11 161	0,49	13 442	0,61	(2 281)	-16,97
Tva Ded. / Acquis. Intra-Co.			4 542	0,21	(4 542)	-100,0
Tva déd. / Prest. Serv. Intra-			2 364	0,11	(2 364)	-100,0
Tva sur factures non parvenues	1 500	0,07	3 777	0,17	(2 277)	-60,29
Tva sur factures à établir	608	0,03	638	0,03	(30)	-4,77
Etat - produits à recevoir	1 250	0,06			1 250	
Divers - produits à recevoir	3 221	0,14	2 562	0,12	658	25,69
Charges constatées d'avance	8 926	0,39			8 926	
Charges constatées d'avance	8 926	0,39			8 926	
Valeurs mobilières de placement	150 032	6,62	32		150 000	N/S
Actions	32		32			
Autres valeurs mobilières de placement	150 000	6,62			150 000	
Disponibilités	867 050	38,28	396 457	18,03	470 593	118,70
BNP Paribas n°00010243090	732 226	32,33	261 633	11,90	470 593	179,87
BNP Paribas n°00010284024 - Ex	134 824	5,95	134 824	6,13		
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	2 265 092	100,00	2 198 496	100,00	66 596	3,03

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	1 183 148	52,23	955 903	43,48	227 245	23,77
Capital Social ou individuel	6 000	0,26	6 000	0,27		
Capital souscrit-appelé, versé	6 000	0,26	6 000	0,27		
Réserve légale	600	0,03	600	0,03		
Réserve légale	600	0,03	600	0,03		
Autres réserves	949 303	41,91	828 538	37,69	120 765	14,58
Autres réserves	949 303	41,91	828 538	37,69	120 765	14,58
Résultat de l'exercice	227 245	10,03	120 765	5,49	106 480	88,17
II - Total des autres fonds propres						
III - Total des provisions	51 201	2,26	46 905	2,13	4 296	9,16
Provisions pour risques	51 201	2,26	46 905	2,13	4 296	9,16
Provisions pour garanties clie	51 201	2,26	46 905	2,13	4 296	9,16
IV - Total des dettes	1 030 743	45,51	1 195 688	54,39	(164 945)	-13,79
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	479 917	21,19	467 188	21,25	12 728	2,72
Emp. n°62437917 - 114 000€ (LT			2 869	0,13	(2 869)	-100,0
Emp. n°62490394 - 125 000€ (LT	11 730	0,52	31 246	1,42	(19 516)	-62,46
Emp. n°62389029 - 101 746.29€	1 727	0,08	22 370	1,02	(20 643)	-92,28
Emprunt n°62371957 - 53 000€ (			6 259	0,28	(6 259)	-100,0
Emprunt n°62405034 - 27 725€ (			2 347	0,11	(2 347)	-100,0
Emprunt n°62408817 - 146 000€	51 215	2,26	72 156	3,28	(20 940)	-29,02
Emprunt n°62437626 - 60 500€ (	27 728	1,22	36 351	1,65	(8 622)	-23,72
Emp. n°62437917 - 114 000€ (MT	54 835	2,42	68 125	3,10	(13 290)	-19,51
Emprunt n°62467405 - 36 701€ (	14 444	0,64	21 825	0,99	(7 381)	-33,82
Emp. n°62490394 - 125 000€ (MT	73 811	3,26	71 063	3,23	2 748	3,87
Emprunt n°62506496 - 25 700€ (	12 757	0,56	19 085	0,87	(6 329)	-33,16
Emprunt n°62537342 - 128 138€ (MT)	95 048	4,20			95 048	
Emprunt n°62286694 - 25 461.18			487	0,02	(487)	-100,0
Emp. n°62389029 - 101 746.29€	20 643	0,91	20 489	0,93	154	0,75
Emprunt n°62371957 - 53 000€ (	6 259	0,28	10 683	0,49	(4 424)	-41,41
Emprunt n°62405034 - 27 725€ (	2 347	0,10	7 001	0,32	(4 654)	-66,47
Emprunt n°62408817 - 146 000€	20 940	0,92	20 794	0,95	146	0,70
Emprunt n°62437626 - 60 500€ (	8 622	0,38	8 329	0,38	293	3,52
Emp. n°62437917 - 114 000€ (CT	16 159	0,71	15 610	0,71	549	3,52
Emprunt n°62467405 - 36 701€ (	7 381	0,33	7 050	0,32	331	4,70
Emp. n°62490394 - 125 000€ (CT	16 768	0,74	16 144	0,73	624	3,87
Emprunt n°62506496 - 25 700€ (	6 329	0,28	6 114	0,28	214	3,51
Emprunt n°62537342 - 128 138€ (CT)	30 554	1,35			30 554	
Banque - intérets courus à pay	620	0,03	792	0,04	(172)	-21,77
Emprunts et dettes financières divers	29 757	1,31	26 560	1,21	3 196	12,03
Int.courus s/emp.	770	0,03	693	0,03	77	11,16
C/c colomb	17 739	0,78	17 739	0,81		
C/c gaillard	11 247	0,50	8 128	0,37	3 119	38,37
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 212	0,36	17 521	0,80	(9 309)	-53,13
Clients - acomptes sur command	8 212	0,36	17 521	0,80	(9 309)	-53,13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 422	11,36	336 265	15,30	(78 843)	-23,45
Collectif fournisseurs créditeurs	248 422	10,97	312 240	14,20	(63 818)	-20,44
Fournisseurs - fact. non parve	9 000	0,40	24 025	1,09	(15 025)	-62,54

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Dettes fiscales et sociales	224 137	9,90	322 555	14,67	(98 418)	-30,51
Personnel - Rémunérations dues	24 053	1,06	22 329	1,02	1 724	7,72
Personnel - autres charges à p	50 000	2,21	23 750	1,08	26 250	110,53
Sécurité sociale	9 967	0,44	9 548	0,43	419	4,39
Caisse de retraite salariés	3 991	0,18	5 539	0,25	(1 548)	-27,95
Caisse de congés payés	13 253	0,59	12 225	0,56	1 028	8,41
Charges sociales - charges à p	19 813	0,87	10 774	0,49	9 039	83,90
Prélèvements à la source (IR)	336	0,01	341	0,02	(5)	-1,47
Tva à décaisser	3 613	0,16	48 867	2,22	(45 254)	-92,61
Tva collectée 19.6%	3 326	0,15	3 326	0,15		
TVA Collectée à 20%	82 056	3,62	156 487	7,12	(74 432)	-47,56
TVA Collectée à 10%	282	0,01	6 152	0,28	(5 870)	-95,41
Tva Collectée 5.5% / Amelior.			1 741	0,08	(1 741)	-100,0
Tva Collectée Auto-liquidée	11 161	0,49	11 202	0,51	(41)	-0,37
Tva sur Acquis. Intra-Co.			3 293	0,15	(3 293)	-100,0
Régularisation de tva collecté			5 787	0,26	(5 787)	-100,0
Taxe d'apprentissage cap	427	0,02	286	0,01	141	49,30
Taxe professionnelle cap	1 860	0,08	908	0,04	952	104,85
Autres dettes	31 299	1,38	25 598	1,16	5 700	22,27
Clients - autres avoirs	19 777	0,87	24 743	1,13	(4 966)	-20,07
Divers - charges à payer	11 522	0,51	855	0,04	10 666	N/S
TOTAL GENERAL DU PASSIF	2 265 092	100,00	2 198 496	100,00	66 596	3,03

Signé par Nicolas GAILLARD
Le 31 août 2026

Signed with Universign doc_YXJB tx_wwX7zzAeDrl7

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 265 092** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 992 105** euros et un total **charges** de **3 764 859** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **227 245** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 060	10 060	
	Clients douteux ou litigieux	109 981	109 981	
	Autres créances clients	524 250	524 250	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	150	150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 063	2 063	
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 701	97 701	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 250	1 250	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	3 221	3 221	
	Charges constatées d'avance	8 926	8 926	
	TOTAL DES CREANCES	757 602	757 602	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	620	620		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	479 297	136 001	331 565	11 730
	Emprunts et dettes financières divers	770	770		
	Fournisseurs et comptes rattachés	257 422	257 422		
	Personnel et comptes rattachés	74 053	74 053		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 024	47 024		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	100 437	100 437		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 623	2 623		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	28 986	28 986		
	Autres dettes	31 299	31 299		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 022 531	679 235	331 565	11 730
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	128 138			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	115 237			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	28 986			

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	10,0000	6 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	600,00	10,0000	6 000,00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Intérêts courus sur emprunts		31 315	
		31 315	
Total des engagements financiers (1)		31 315	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ABCO
SARL au capital de 6 000 euros,
immatriculée au RCS de VIENNE sous le numéro 507 498 079,
dont le siège social est situé 3553 ROUTE DE CHAMONT, BOITE N 3, 38890 SAINT-CHEF

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,
À quatorze heures.

Au siège social, 3553 ROUTE DE CHAMONT, BOITE N 3, 38890 SAINT-CHEF.

Les associés de la société ABCO, SARL au capital de 6 000 euros, divisé en 600 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Alexandre COLOMB, propriétaire de 300 parts sociales ;
- Monsieur Nicolas GAILLARD, propriétaire de 300 parts sociales.

Seuls associés et représentant ainsi la totalité des 600 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas GAILLARD.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux évènements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 011,00 euros et qui correspondent à des amortissements et autres charges non déductibles. Ces dépenses et charges ont donné lieu à une imposition de 1 253,00 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 227 245,10 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 949 303,04 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 1 176 548,14 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve la convention qui a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet d'un rapport spécial des Co-gérants, à savoir :

(Le gérant ou l'associé intéressé ne prend pas part au vote de la convention le concernant et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité y attaché, en application de l'article L223-19 du Code de commerce).

Convention poursuivie

1. Contrat de bail commercial « LOCATIONS IMMOBILIÈRES »

Montant du loyer annuel comptabilisé en charges au titre de cette convention au 31 décembre 2025 : 49 800,00 euros.
Cette convention a été conclue avec la société SCI COBA, représentée par Monsieur Nicolas GAILLARD, à effet du 1er août 2013, pour une durée de 9 années.
Tous les associés sont concernés par cette convention.
Cette convention portant sur au moins 50 % des droits de vote, elle ne peut pas être ratifiée par l'Assemblée générale.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ratifie les rémunérations allouées aux Co-gérants au cours de l'exercice écoulé ainsi que la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur ces rémunérations, et qui sont détaillées comme suit :

1. Monsieur Nicolas GAILLARD

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 46 000,00 euros
Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 18 515,00 euros
Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 13 034,44 euros

2. Monsieur Alexandre COLOMB

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 46 000,00 euros
Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 16 449,00 euros
Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 10 699,95 euros

Il est rappelé en tant que de besoin, que les cotisations sociales obligatoires, prises en charge par la société et mentionnées ci-dessus, sont assises sur la rémunération des Co-gérants, en ce compris le cas échéant la part des dividendes entrant

dans l'assiette des cotisations en application des articles L131-6 et L136-3 du Code de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Nicolas GAILLARD

Signé par Nicolas GAILLARD
Le 31 août 2026

Signed with Universign doc_nv52 tx_wwX7zzAeDrl7

Monsieur Alexandre COLOMB

Signé par Alexandre COLOMB
Le 31 août 2026

Signed with Universign doc_nv52 tx_wwX7zzAeDrl7